



# Belloubet: révision de la carte de l'éducation prioritaire pour 2025

(AFP) -

La ministre de l'Education nationale Nicole Belloubet proposera une révision de la carte de l'éducation prioritaire pour "la rentrée 2025", a-t-elle indiqué mercredi, neuf ans après la dernière refonte.

"La population évolue, la démographie évolue aussi et donc il faut que nous regardions plus précisément comment cela a évolué sur l'ensemble du territoire. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés à reprendre la cartographie de l'éducation prioritaire", a déclaré la ministre, lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

"Je me suis fixé comme objectif la rentrée 2025. C'est donc pour cette rentrée-là que je proposerai les évolutions pour mieux adapter la réalité de l'éducation prioritaire à la démographie et aux besoins des élèves", a ajouté Nicole Belloubet.

Une politique d'éducation prioritaire est menée depuis les années 1980 en France avec, depuis 2017, l'introduction des dédoublements des classes de CP et de CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire.

La précédente refonte de la carte de l'éducation prioritaire pour les écoles et collèges date de 2015. Deux types de réseaux existent: les Réseaux d'éducation prioritaire (REP) et les Réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+), pour les quartiers les plus défavorisés.

À la rentrée 2023, 731 collèges et 4.136 écoles étaient classés en REP, et 362 collèges et 2.459 écoles en REP+, selon les chiffres du ministère de l'Education. Au total, plus de 1,7 million d'élèves en bénéficient.

L'éducation prioritaire prévoit des dispositifs spécifiques, et des moyens supplémentaires, pour attirer les enseignants (primes...) et adapter leur travail (pédagogies innovantes, un peu moins d'heures de cours pour les profs en REP+ pour favoriser leur travail en commun).

L'ex-ministre de l'Education Pap Ndiaye avait indiqué en 2022 qu'il "engagerait le chantier de la refonte de la carte de l'éducation prioritaire". Il avait alors évoqué la date de 2024.

Afp le 22 mai 24 à 15 48.